



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an mil neuf cent ^{QUATRE VINGT QUATORZE} ~~soixante~~ LE 21 DECEMBRE à 20 H
, le
le Conseil municipal de la Commune de BRENNILIS
dûment convoqué, s'est réuni en session / ordinaire, à la Mairie, sous
la présidence de M. PAUL Pierre Maire.

OBJET : Nombre de conseillers municipaux en exercice : 15

Marché : "eau potable"

Date de convocation du Conseil municipal : 16.12.94

"canalisations
secteur de Ker-
morvan/Ploenez"

PRÉSENTS : MM. Tous les Conseillers Municipaux
à l'exception de :

ABSENTS : MM. LE BORGNE Marc.
Mme REEB Marianne, excusée.
Mr Yann DERRIEN

a été élu secrétaire.

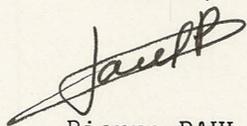
Le Maire informe le Conseil Municipal, des travaux à réaliser sur le réseau d'eau potable. Les travaux à réaliser concernent la desserte du village de Kermorvan, la reprise de la canalisation suite à la rectification de la route de Ploenez et la canalisation de refoulement. Ce projet prévoit la pose de 500 ML de canalisations et 100 ML environ suite à la rectification de la voirie desservant Ploenez.

Le Maire donne lecture du procès-verbal établi le 30 septembre 1994, 11 offres de prix sont parvenues à la Mairie, après étude de ces propositions, la commission a retenu l'offre présentée par la SUBURBAINE DE CHATEAULIN, s'élevant à 123 714.00 F HT, soit 146 724.80 F TTC.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal approuve ce choix et autorise le Maire à passer le marché.

Fait à brennilis, les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,


Pierre PAUL.

